



LE DÉPARTEMENT

SAVOIE
Rénov'
énergie

SAVOIE RÉNOV'énergie

COPROPRIÉTÉ ÉLIGIBLE à MaPrimeRénov'

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

IDENTIFICATION DE L'ACCOMPAGNATEUR MAÎTRISE D'OUVRAGE



FORMULAIRE COMMUN à remplir par l'ACCOMPAGNATEUR MAÎTRISE D'OUVRAGE

Nom de la copropriété :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Numéro d'immatriculation :

Année de la construction :

Nombre de logements dans la copropriété :

Etiquette énergétique avant travaux (si connue) :

Energie principale utilisée actuellement pour le chauffage du bâtiment :

électricité gaz propane gaz naturel (de ville) fioul bois

Assistance à maître d'ouvrage :

Organisme :

Personne à contacter :

NOM - Prénom :

Courriel :

DESCRIPTION DES TRAVAUX ENVISAGÉS ET PERFORMANCES

FORMULAIRE COMMUN à remplir par l'ACCOMPAGNATEUR MAÎTRISE D'OUVRAGE

Consommation énergétique conventionnelle de la copropriété :

- Cep avant travaux :kWh/m².an
- Cep projetée après travaux : kWh/m².an

Gain réalisé :%

En fonction du projet, complétez-le ou les cadres concernés :

Postes de travaux	Surface traitée (m ²)	Performances
Toiture (<i>sous-rampants</i>)		R = (m ² .K/W)
Toiture (<i>plancher des combles</i>)		R = (m ² .K/W)
Toiture terrasse		R = (m ² .K/W)
Murs		R = (m ² .K/W)
Plancher bas		R = (m ² .K/W)
Fenêtres de toiture	Nombre (partie commune) à changer :	U _w (W/m ² .K)= Sw (W/m ² .K) =
Fenêtres et portes-fenêtres de façade	Nombre (partie privative) à changer :	U _w (W/m ² .K) = Sw (W/m ² .K) =

Autres postes de travaux	
Ventilation	Type :
Changement de chauffage	Précisez :
Autre	Précisez :



LE DÉPARTEMENT



DEMANDE DE SUBVENTION INDIVIDUELLE

FORMULAIRE INDIVIDUEL à remplir par le BÉNÉFICIAIRE

NOM et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Date de naissance :

Courriel :

Propriétaire occupant Propriétaire bailleur

Tantièmes pris en compte dans la répartition du coût des travaux :/

Montant de ma quote-part :

Conditions de ressources :

Nombre de personnes occupant le foyer :

Les avis d'imposition de chaque personne occupant le foyer sont nécessaires. Selon la situation, merci de compléter les éléments ci-dessous :

Revenu fiscal (1) : € - Revenu fiscal (2) : € - Revenu fiscal (3) :€

Je soussigné(e), sollicite le Président du Conseil départemental de la Savoie afin de bénéficier d'une aide financière dans le cadre du dispositif Savoie Rénov'énergie, pour la rénovation de ma copropriété.

En effectuant cette démarche,

- je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations fournies à l'accompagnateur de maîtrise d'ouvrage, en charge de la constitution de mon dossier de demande de subvention,
- je certifie sur l'honneur que ma demande de subvention concerne une résidence principale,
- je certifie sur l'honneur que les travaux pour lesquels je sollicite l'aide départementale ne sont pas engagés,
- j'autorise le représentant du Département de la Savoie à effectuer une visite de contrôle des travaux lorsque ces derniers seront réalisés,
- donne mon consentement pour que l'ensemble des informations collectées pour ce traitement puissent être accessibles aux services instructeurs du Département de la Savoie ainsi qu'aux partenaires intervenant dans la gestion de mon dossier. Le consentement présent est valable pour une durée maximale de 10 ans (cf annexe) :
 - La finalité du traitement ainsi que ses modalités de mise en œuvre m'ont été clairement expliqués
 - J'ai pris connaissance de mes droits et des conditions pour les faire valoir
 - J'ai pris connaissance du fait que je peux retirer mon consentement à tout moment en contactant le Délégué à la Protection des Données du Département, sauf si le responsable du traitement à la légitimité à faire ce traitement

Fait à _____ le _____

Signature du futur bénéficiaire →
précédée de la mention « lu et approuvé »



LE DÉPARTEMENT



SAVOIE RÉNOV'énergie

COPROPRIÉTÉ ÉLIGIBLE à MaPrimeRénov'

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÈGLEMENT

A compléter après travaux par le bénéficiaire et à transmettre au Département de manière groupée par l'accompagnateur maîtrise d'ouvrage

- Je soussigné(e), sollicite le règlement de la subvention dont j'ai bénéficié dans le cadre de Savoie Rénov'énergie, pour réaliser le projet d'isolation de ma copropriété.
- J'effectue cette démarche sachant que Monsieur le Président du Conseil départemental m'a notifié l'attribution de la subvention n°, par courrier en date du
- Les travaux sont terminés et payés, sont joints au présent formulaire :
 - la (les) facture(s) correspondante(s) portant la mention acquittée avec la date et le tampon de l'entreprise
 - la (les) photo(s) après travaux
 - l'attestation du syndic du bon acquittement des charges liées aux travaux pour chaque copropriétaires
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations inscrites ci-dessous, dans **mon plan de financement définitif** :

Quote-part (TTC) €	
Aides financières sollicitées		Montant de l'aide individuelle
	Aide collective MPR Copropriété	
	Aide individuelle MPR Copropriété	
	Aide Collectivité	
	Montant des Certificats d'Economie d'Energie	
	Montant Prévisionnel du Département	
	Autre, préciser :	
	Total des aides	
Reste à charge (TTC) €	

Fait à _____ le _____ 2024

Signature du futur bénéficiaire →
précédée de la mention « lu et approuvé »

ANNEXES

INFORMATIONS AU CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les services départementaux de la Savoie souhaitent collecter un certain nombre d'informations vous concernant afin de réaliser le traitement suivant : **Attribution d'une subvention dans le cadre de Savoie Rénov'énergie.**

Ce traitement est placé sous la responsabilité de la personne suivante :

M. le Président du Département de la Savoie
Château des Ducs
73018 Chambéry

Les informations sont collectées pour le seul usage de ce traitement, et seront utilisées en interne par les personnes suivantes :

DE-Service Transition énergétique – Pôle Aménagement – gestion des subventions
DFIPAJ-Service exécution budgétaire – Pôle RM – enregistrement des coordonnées bancaires
SG-Service d'assistance administrative – Pôle DGAA – réalisation des mandatements

Les données collectées pour ce traitement sont susceptibles d'être diffusées à un tiers (commune et/ou intercommunalité adhérent au Guichet unique) et seront conservées pendant 10 ans sur un serveur sécurisé dans notre système d'informations. Au-delà de cette période, les données collectées seront détruites selon les règles imposées par le Règlement général de la Protection des Données (RGPD).

Dans le cas où vos données feraient l'objet d'impression papier, ces documents confidentiels feront l'objet d'une collecte sécurisée et seront détruits selon le règlement RGPD par l'ESAT du Nivolet (127 rue du Larzac, 73000 Chambéry)

D'autre part, conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément aux articles 12 à 21 du Règlement Général de la Protection des Données, vous disposez des droits suivants au regard de vos données personnelles (pour toute demande liée à l'exécution de vos droits, vous devrez fournir la preuve de votre identité) :

- Droit d'accès (article 15 du RGPD) : vous pouvez obtenir, auprès du responsable de traitement, toute information concernant la gestion de vos données personnelles (finalité, catégorie de données traitées, destinataires ...)
- Droit de rectification (article 16 du RGPD) : vous pouvez à tout moment demander la rectification de données personnelles inexactes
- Droit à l'effacement (article 17 du RGPD) : vous pouvez demander que le responsable de traitement efface toutes les données vous concernant quand elles ne sont plus utiles au traitement ou que celui-ci est terminé
- Droit à la limitation du traitement (article 18 du RGPD) : vous pouvez demander la suspension du traitement de vos données personnelles si vous jugez que le traitement est illicite ou qu'il n'est plus utile
- Droit à la portabilité de vos données (article 20 du RGPD) : vous avez le droit de récupérer les informations que vous avez transmises, dans un format structuré permettant le transfert vers un autre tiers, voire même demander le transfert direct vers le tiers que vous désignez.
- Droit d'opposition (article 21 du RGPD) : sauf motif légitime du responsable de traitement, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles.

Pour toute demande d'information complémentaire au présent document « **Consentement au traitement des données à caractère personnel** », vous pouvez vous adresser auprès du Délégué à la Protection des Données Personnelles, à l'adresse suivante :

Par courrier :
Délégué à la Protection des Données personnelles
Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry Cedex

Par mail :
donnees-personnelles@savoie.fr

LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES À JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pièces administratives et techniques communes à tous les copropriétaires :

- L'attestation d'immatriculation de la copropriété
- L'évaluation énergétique** attestant que le gain de performance lié aux travaux atteint au moins 35%
- L'étiquette énergétique du bâtiment** (à défaut seront exigées les factures annuelles liées au chauffage pour chaque copropriétaires)
- Le PV d'assemblée générale validant l'engagement des travaux de rénovation énergétique
- La feuille de présence avec la clé de répartition des tantièmes applicables aux travaux
- Les **devis détaillé(s) ou à défaut DPGF**, précisant pour chaque poste de travaux d'isolation la performance énergétique
- Les **photos avant travaux**
- Plan de financement pour chaque copropriétaire** (mentionnant la quote-part de chacun et le montant des aides financières estimées)

Pièces administratives individuelles :

- Photocopie des **derniers avis d'imposition du foyer délivrés par l'administration fiscale, à la date de l'Assemblée Générale validant l'engagement des travaux**. « L'avis de situation déclarative » devra être complété par « l'avis d'imposition établi »
- Pour les **propriétaires bailleurs** : justificatif de location attestant le caractère de résidence principale
- pour les **propriétaires en SCI ou Indivision** : attestation sur l'honneur signée par l'ensemble des propriétaires désignant un demandeur pour porter les travaux
- Relevé d'Identité Bancaire du demandeur (RIB)**

Le service instructeur pourra demander des pièces supplémentaires qu'il juge nécessaire à l'étude du dossier

 IMPORTANT	Il est impératif d'adresser le dossier de demande de subvention avant le démarrage des travaux !
	Toute information manquante entraînera le refus du dossier

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Bénéficiaires :

- Les bénéficiaires du dispositif sont les propriétaires occupants ou bailleurs remplissant les conditions de ressources décrites ci-dessous, d'un logement en copropriété, bâtiment de plus de 10 ans (uniquement pour les résidences principales en Savoie) dont l'étiquette énergie est classée entre D et G.
- Pour les propriétaires en SCI ou en indivision, 1 personne sera à désigner pour la constitution du dossier.
- Pour bénéficier de l'aide, la copropriété doit obligatoirement avoir au préalable été immatriculée par le syndic, sur le registre national d'immatriculation : <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/>
- 1 seule demande par an au même nom et à la même adresse

Conditions de ressources, travaux éligibles et conditions obligatoires :

- Faire partie des foyers bleu, jaune ou violet définis par MaPrimeRénov'
- Faire appel à des professionnels Reconnus Garants de l'Environnement (RGE)
- Chaque poste de travaux doit être traité en totalité

Postes subventionnés	Performance (m ² .K/W)
Toiture (sous-rampants ou plancher des combles)	$R \geq 7.5 \text{ m}^2.K/W$
Toiture terrasse	$R \geq 5 \text{ m}^2.K/W$
Murs <i>Isolation par l'extérieur sauf si contrainte architecturale ou technique</i>	$R \geq 4 \text{ m}^2.K/W$
Plancher bas	$R \geq 3.5 \text{ m}^2.K/W$
Fenêtres de toiture	$U_w \leq 1.5 \text{ m}^2.K/W$ et $Sw \leq 0.36$
Fenêtres et portes-fenêtres de façade <i>Éligibles uniquement :</i> - si travaux d'isolation concomitants - en remplacement (pas en création) - en partie logement (hors cave et garage)	$U_w \leq 1.3 \text{ m}^2.K/W$ et $Sw \geq 0.3$ ou $U_w \leq 1.7 \text{ m}^2.K/W$ et $Sw \geq 0.36$

Montant de subvention :

- Taux et plafonds de subvention variables selon les catégories de ressources du foyer

Catégorie de foyers	Taux de subvention (appliqué sur travaux éligibles)	Plafond de subvention
Très modestes (bleu)	30%	6 000 €
Modestes (jaune)	20%	5 000 €
Intermédiaires (violet)	10%	4 000 €

ÉTAPES À SUIVRE

L'étape 1 concerne l'Assistant à Maître d'Ouvrage

Etape 1 - AVANT LES TRAVAUX

L'Assistant à Maître d'Ouvrage dépose les dossiers de demande de subvention de chaque copropriétaire de manière groupée, et **dans la limite des 2 mois suivant l'Assemblée Générale**.
Dépôt des formulaires de demande de subvention de chaque copropriétaire accompagnés des pièces administratives et techniques demandées

@ : savoierenovenergie@savoie.fr

☒ : Hôtel du Département – Service transition énergétique – CS 31802 – 73018 Chambéry cedex

→ Tout dossier incomplet sera refusé (document manquant, information non complétée dans le dossier)

Les étapes 2 et 3 concernent chaque copropriétaire de manière individuelle

Etape 2 – votre dossier est instruit par les services du Département

Votre demande est éligible : vous recevez, par courrier postal, un accusé réception favorable vous autorisant à **démarrer les travaux**,

Votre demande n'est pas éligible : vous recevez un courrier de refus

Etape 3 – la Commission permanente du Conseil départemental délibère sur votre demande

Votre demande est recevable : vous recevez une notification de subvention (dans le cas contraire, cas exceptionnel suite à la non disponibilité de crédits, vous êtes tenus informés)

L'étape 4 concerne l'Assistant à Maître d'Ouvrage

Etape 4 – les travaux de la copropriété sont réalisés et payés

L'Assistant à Maître d'Ouvrage envoie de manière groupée les formulaires de demande de règlement complétés et signés de chaque copropriétaire accompagné des justificatifs demandés (factures acquittées, photos après travaux, attestation du syndic du bon paiement des charges des travaux)

@ : savoierenovenergie@savoie.fr

☒ : Hôtel du Département – Service transition énergétique – CS 31802 – 73018 Chambéry cedex

L'étape 5 concerne chaque copropriétaire de manière individuelle

Etape 5 – votre demande de règlement est instruite

Vous recevez le règlement de la subvention par virement bancaire sur votre compte personnel (le montant peut être éventuellement revu à la baisse en fonction des travaux réalisés et du cumul des aides perçues)

→ En demandant une aide financière au Département de la Savoie vous vous engagez à réaliser les travaux conformément au dossier déposé et à recevoir son représentant dès lors que les travaux sont achevés pour une visite de conformité

→ Pour toutes questions relatives au dispositif Savoie Rénov'énergie, ou portant sur votre demande de subvention vous pouvez contacter le 04 79 96 75 04 ou savoierenovenergie@savoie.fr